

Manipuler les chiffres

par Philippe Askenazy

LE MONDE | 04.03.08 | 14h53

Une commission, présidée par Roger Guesnerie, professeur au Collège de France, évalue les manuels d'économie et sciences sociales pour le niveau lycée. Elle a été installée par le ministre de l'éducation après les critiques récurrentes de milieux patronaux : les manuels seraient "anti-entreprises". Au-delà de cette guerre picrocholine, la commission va, d'ici à mai, proposer des pistes d'amélioration des contenus.

La lecture des informations statistiques est un domaine dans lequel la formation secondaire et universitaire et ses supports sont à améliorer. Les polémiques sur les statistiques du chômage, puis celles sur le pouvoir d'achat, illustrent qu'en débattre est légitime. Prenons deux exemples qui montrent l'enjeu de la compréhension de la façon dont on manipule les chiffres.

Le premier vient de remarques stimulantes d'internautes à ma chronique du 22 janvier. Mon argumentation ferait l'impasse sur un problème posé par le SMIC : un trop fort écrasement de la hiérarchie salariale. A l'appui, les données d'Eurostat, l'office statistique européen, une référence naturelle. En 2005, 17 % des salariés français seraient "*payés au salaire minimum*", contre 2 % outre-Manche.

En fait, Eurostat n'a pas, cette fois, harmonisé les données des organismes nationaux : définitions britannique et française n'ont rien à voir. Comment est calculé le chiffre sur la Grande-Bretagne ? Accrochez-vous. Il s'agit de la proportion d'employés temps plein qui sont rémunérés, primes incitatives incluses, moins que le salaire minimum horaire plus 0,05 livre, selon les déclarations des employeurs six mois après la hausse du salaire minimum.

La proportion de salariés au salaire minimum en France - 13 % en 2007, soit 4 points de moins en deux ans - recouvre, elle, à la fois les temps pleins et partiels en entreprise payés sur la base du SMIC au 1^{er} juillet, date de revalorisation dudit SMIC. Ainsi un vendeur bénéficiant d'une base au SMIC plus un commissionnement, et touchant au total 3 000 euros par mois, sera considéré comme smicard ! Or, et c'est une évolution de fond, les entreprises multiplient les outils incitatifs additionnels à un salaire de base, rendant le concept français obsolète. Si l'on veut obtenir un chiffre plus proche de la logique britannique, on pourrait compter les temps pleins gagnant moins que 1,02 SMIC horaire : la part de ces "vrais" smicards tombe autour de 5 %. En fait, les entreprises françaises sont capables d'assurer une hiérarchie salariale. Plus étonnant, dans une tribune récente publiée par *Le Monde*, les auteurs du futur rapport du Conseil d'analyse économique sur le SMIC ont aussi fait une présentation brute de données types Eurostat. Pourquoi ? Nicolas Sarkozy, pendant la campagne, avait habilement saisi l'ambiguïté de cette comparaison erronée qui arrange autant les anti-SMIC que les dénonciateurs d'une France de bas salaires : "*De plus en plus de Français sont rémunérés au SMIC : 17 % contre 1,4 % des salariés britanniques... Voilà la triste réalité de notre pays.*"

Le second exemple vient de l'alarmiste rapport de la commission Attali. Il relève un des "maux" de la France : des dépenses publiques parmi les plus hautes en Europe. Et d'appeler à une réforme de l'Etat pour qu'il soit plus efficace, moins coûteux et, implicitement, éviter sa faillite. Cette fois, les statistiques d'Eurostat sont réalisées sur une base commune de comptabilité. En 2005, la France avait, après la Suède, les plus fortes dépenses publiques : 53,5 % du PIB, soit 9,2 % de plus que le Royaume-Uni.

Mais, pour avoir un diagnostic complet sur cette énorme différence - inchangée en une décennie -, il faut regarder de près ce que recouvrent ces dépenses. Principalement, deux gros

blocs. D'un côté, des dépenses régaliennes et éducatives (services généraux des administrations, éducation, justice, police, armée). De l'autre, des dépenses sociales et culturelles (santé, culture et protection sociale : vieillesse, chômage, famille...). En 2005, les premières pesaient 16,6 % du PIB en France contre 15,8 % outre-Manche. La convergence est nette, ces parts étant respectivement de 18,7 % et 15 % en 1995. L'éducation est le facteur principal de cette tendance : quand la France baissait son effort d'un demi-point de PIB, le Royaume-Uni l'augmentait d'un point.

Il demeurerait donc une marge d'amaigrissement de l'Etat, mais pas de miracle. Si l'on veut réduire drastiquement les dépenses publiques, il faudra couper dans les dépenses sociales et culturelles : ce bloc pèse 31,4 % en France contre 23,3 % au Royaume-Uni.

Sauf à recourir à un tour de passe-passe. Si on transfère une bonne part de la protection sociale de la Sécurité sociale à des assurances privées obligatoires (par exemple des caisses de retraite mutuelles paritaires), comme en Suisse ou en Finlande, la France sera enfin dans la moyenne des dépenses publiques en Europe. Pourtant, chacun continuera à "subir" un prélèvement obligatoire et à bénéficier de prestations. Mais il s'agira de dépenses privées obligatoires, donc non publiques...

Les citoyens et les politiques ont tout à gagner à savoir décrypter les chiffres pour mieux poser les débats démocratiques sur l'économie, le social, ou encore la sécurité. Ces compétences sont aussi utiles aux employeurs. C'est aussi, voire plus, fondamental que de construire de nouveaux indicateurs plus "pertinents".

Philippe Askenazy est directeur de recherche au CNRS, Ecole d'économie de Paris.

Article paru dans l'édition du 05.03.08